

Montréal, mardi 28 août 2018

L'équipe d'information de la FSSS-CSN

Bonjour,

La présente fait suite à la demande que vous nous avez fait parvenir dans le cadre de l'actuelle campagne électorale et concernant les enjeux qui touchent de près votre organisation.

Il nous fait plaisir de vous transmettre notre réponse qui, nous l'espérons, sera à votre convenance.

À l'automne 2017, le porte-parole de la CAQ en matière de santé et de services sociaux, François Paradis, effectuait une tournée dans plusieurs régions du Québec pour dresser l'état du réseau de la santé et des services sociaux et proposer des orientations en vue des élections générales de 2018.

Le député de Lévis est allé sur le terrain rencontrer des patients, des aînés, des préposés aux bénéficiaires, des infirmières, des médecins, des paramédics, des gestionnaires, des élus municipaux, des professeurs, des entrepreneurs, des responsables d'organismes communautaires et de résidences pour personnes âgées.

En mai dernier, la CAQ a dévoilé ses 4 grandes orientations en santé et en services sociaux qui sont présentées dans un document qui contient une trentaine de mesures concrètes et détaillées.

Ce [document](#), accessible sur le site Internet de la CAQ, s'inspire de la tournée du député et présente les principales orientations en santé et services sociaux d'un futur gouvernement de la CAQ pour donner un accès plus rapide aux professionnels de la santé, assurer une saine gestion des dépenses et impliquer davantage les acteurs du réseau dans la prise de décision. Ce que la CAQ propose, c'est une nouvelle approche, plus humaine et centrée sur le patient.

Premièrement, la CAQ veut donner aux patients un accès plus rapide à des soins de qualité. Pour ce faire, la CAQ s'engage à revoir le mode de rémunération des médecins de famille pour offrir un médecin à tous les Québécois. Pour renforcer la première ligne, nous voulons accélérer le déploiement de l'accès adapté, redonner l'accès aux consultations sans rendez-vous aux patients orphelins, améliorer l'accès aux soins le soir et la fin de semaine et permettre aux patients de prendre rendez-vous avec un médecin par Internet, ouvrir des lits en dehors des hôpitaux et investir dans les soins à domicile. Ces mesures permettront de réduire la pression sur les urgences.

Par ailleurs, nous voulons aussi poursuivre le déploiement des 2000 nouvelles infirmières praticiennes spécialisées, ouvrir des postes d'infirmières à temps complet et abolir le temps supplémentaire obligatoire, poursuivre les 17 projets-pilotes des ratios de patients par infirmières, décloisonner la pratique médicale pour permettre aux professionnels de la santé d'utiliser toutes leurs compétences et valoriser le travail des infirmières-auxiliaires et des préposés aux bénéficiaires.

Pour reprendre le contrôle de la rémunération des médecins, la CAQ a déjà annoncé son intention de renégocier l'entente avec les médecins spécialistes, revoir la tarification de certains actes médicaux, resserrer les règles de l'incorporation des médecins et reprendre le contrôle de la gestion des enveloppes budgétaires des médecins.

Pour moderniser et décentraliser le réseau de la santé, la CAQ va redonner plus d'autonomie aux régions, aux usagers, aux gestionnaires et aux conseils d'administration des établissements. Nous allons également rétablir le poste de Commissaire à la santé et au bien-être, engager le virage vers le financement à l'activité des hôpitaux, favoriser la pluralité des fournisseurs de soins et de services de santé, propulser le réseau de la santé du Québec dans l'ère numérique, abolir les tarifs abusifs de stationnement dans les hôpitaux et planifier adéquatement un vaste chantier de rénovation des hôpitaux et des CHSLD.

Enfin, pour prévenir et guérir, la CAQ entend s'attaquer au surdiagnostic médical et à la surconsommation de médicaments, agir sur les déterminants de la santé, poursuivre le

déploiement du plan d'action en santé mentale, prévenir et réduire les accidents mortels dans le réseau de la santé et accélérer l'approbation des nouveaux médicaments et investir dans la recherche clinique effectuée au Québec.

Veillez agréer l'expression de nos considérations distinguées,

L'Équipe de la Coalition Avenir Québec